



Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac

AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné par la soussignée, que pour l'année 2024, les séances ordinaires du conseil de la municipalité auront lieu à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville 1, rue Saint-François-Xavier, aux dates suivantes:

lundi	15 janvier
lundi	12 février
lundi	11 mars
lundi	8 avril
lundi	13 mai
lundi	10 juin
lundi	8 juillet
lundi	12 août
lundi	9 septembre
mardi	15 octobre
lundi	11 novembre
lundi	9 décembre

Donné à Sainte-Anne-du-Lac
ce dix-septième jour de novembre deux mille vingt-trois.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marilyne Melançon'.

Marilyne Melançon, directrice générale
greffière-trésorière